

## CAPSULE d'INFORMATION ( #28)



### Code d'éthique du riverain.

Qu'est-ce qu'un riverain soucieux de son environnement physique doit poser comme actions et quels comportements doit-il adopter pour respecter son voisinage? Les réponses à ces questions nous donnent **la recette pour devenir un bon riverain.**

#### **Pour protéger l'environnement notamment la qualité de l'eau:**

1. Naturaliser sa bande riveraine en la revégétalisant (ne jamais tondre dans la bande riveraine sauf pour votre sentier d'accès au lac)
2. S'assurer que son installation septique est en bon état
3. Utiliser des nettoyants sans phosphate
4. Ne pas utiliser de fertilisant dans la bande riveraine et avec parcimonie sur le reste de son terrain
5. Ne pas faire de feu dans la bande riveraine
6. Ne pas nourrir les canards
7. Ne jamais jeter de déchets dans le lac
8. Eviter le plus possible de faire des vagues avec son embarcation à moteur
9. Réduire la vitesse de son embarcation à moteur en eau peu profonde afin de ne pas brasser les sédiments
10. Laver sa remorque et son embarcation (avec ou sans moteur) lorsque l'on revient d'un autre plan d'eau

#### **Pour se comporter en bon voisin :**

1. Naviguer avec prudence loin des nageurs et des embarcations sans moteur
2. Donner la priorité aux nageurs et aux petites embarcations sans moteur
3. Eviter le bruit dérangeant surtout tôt le matin ou en soirée
4. Ne pas circuler en motomarine près des rives en eau peu profonde

Comme vous pouvez le constater, nous revenons souvent sur les mêmes points. C'est qu'en posant ces gestes, nous favorisons le maintien de la **qualité de l'eau de notre lac** et nous nous assurons que **nos descendants pourront également jouir pendant longtemps d'un lac en santé.**